

Finances publiques 2009

Aux grands maux les grands remèdes

Mathieu Plane

OFCE, Centre de recherche en économie
de Sciences Po

Département analyse et prévision

La crise économique va creuser les déficits publics et alourdir considérablement la dette en 2009. Malgré le plan de relance annoncé par Nicolas Sarkozy le 4 décembre 2008 et chiffré à 26 milliards d'euros par le gouvernement, la France n'échappera pas à la récession (- 0,4 % en 2009 selon les prévisions de l'OFCE) et à une forte dérive de ses finances publiques. À la nette dégradation des recettes fiscales liées à la récession (- 1,1 point de PIB) va s'ajouter l'effet de stabilisateur automatique des finances publiques qui contribuera à augmenter le déficit de 0,45 point de PIB pour 2009 : baisse des prélèvements obligatoires avec la contraction plus rapide des assiettes fiscales que celle du PIB et accélération des prestations de chômage et de pauvreté avec la dégradation du marché du travail et l'accroissement de la précarité. De plus, si le plan de relance apporte un supplément de croissance de 0,5 point de PIB sur l'ensemble de l'année 2009, il devrait en revanche accroître le déficit public de 0,5 point de PIB (0,7 point de PIB ex ante). Au final, après avoir atteint 3,3 % du PIB en 2008, le déficit public de la France serait de 5,1 % en 2009. Enfin, pour sauver le système financier, le gouvernement a offert des garanties contre le risque de défaut des banques opérant sur le marché interbancaire (à hauteur de 320 milliards d'euros) et lancé un plan de recapitalisation des banques en manque de fonds propres (pour le moment plafonné à 40 milliards). Dans ce contexte, la dette publique atteindrait un niveau sans précédent : 71,9 % du PIB en 2009 après 67,2 % en 2008.

L'incertitude est grande pour 2009 en ce qui concerne l'évolution des finances publiques (possibilité d'un deuxième plan de relance, de nouvelles recapitalisations bancaires et d'éventuels défauts de banques sur le marché interbancaire) et encore plus au-delà car une explosion de la dette publique n'est pas à exclure si la France se trouvait confrontée à une récession durable. Dans le cas de faillites bancaires où les garanties fournies par l'État seraient activées, la dette pourrait afficher rapidement plus de 10 points de PIB supplémentaires. De plus, dans le cas d'un scénario « à la japonaise », où la récession serait assortie d'une longue période de déflation avec une stagnation de l'activité sur plusieurs années, les déficits publics se creuseraient très rapidement avec un effet boule de neige sur la dette publique et les charges d'intérêts correspondantes. Si tel était le cas, la dette publique de la France pourrait dépasser les 100 points de PIB avant 2015. Mais l'État français a-t-il vraiment le choix ? La contrepartie à l'accroissement de la dette publique est le maintien du fonctionnement du système économique et financier. La faillite globale du système coûterait beaucoup plus cher aux générations actuelles et futures que quelques dizaines de points de PIB de dette en plus. Pour éviter le scénario d'une longue récession et briser les anticipations déflationnistes, l'intervention publique doit être massive. Seul l'État a les moyens d'éviter que la mécanique récessive ne s'emballe. Cela sera coûteux pour les finances publiques et long à résorber, mais il est probable que l'économie repartira à moyen terme. Une telle action aura des conséquences bien moins douloureuses économiquement, financièrement et socialement que des opérations timides, bridées volontairement pour limiter la hausse initiale de l'endettement public.

Pour 2008 et 2009, le gouvernement a revu ses prévisions de finances publiques en raison des mauvaises nouvelles conjoncturelles, d'une élasticité des recettes fiscales au PIB plus faible que prévue et de la mise en place d'un plan de relance : alors qu'il anticipait au printemps 2008 une réduction des déficits publics à 2,5 % du PIB en 2008 et à 2 % en 2009, il prévoyait à l'automne dernier une stabilité de ceux-ci à 2,7 % du PIB en 2008 et 2009. Après avoir inscrit en décembre 2008 dans le programme de stabilité 2009-2012 un déficit public à 2,9 % du PIB en 2008 et 3,9 % en 2009, le gouvernement table désormais sur 3,2 % du PIB en 2008 et 4,4 % en 2009¹. Si les révisions ont été significatives, le gouvernement affiche néanmoins un déficit public en 2009 inférieur de 0,7 point de PIB à notre prévision (voir encadré). Si cette différence est en partie due à un scénario de croissance plus favorable (croissance du PIB comprise entre 0,2 et 0,5 % en 2009), le gouvernement table également sur un effort de maîtrise des dépenses publiques (hors plan de relance) ambitieux. Or, les mesures d'économies dans le budget 2009 hors plan de relance (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, effort de redressement des comptes de l'assurance maladie, ...) ne seront pas suffisantes pour contrebalancer les nouvelles dépenses (hors plan de relance) programmées au cours de l'année 2008 (augmentation de l'enveloppe pour l'enseignement supérieur et la recherche, revalorisation du minimum vieillesse, mise en place du revenu de solidarité active (RSA), création de 100 000 nouveaux emplois aidés, plan d'aide au secteur automobile, ...), le surcroît de dépenses automatiques lié au choc d'inflation de 2008 (0,2 point de PIB), l'effet des stabilisateurs automatiques sur les prestations chômage et la pression à la hausse des dépenses de retraite et de santé avec l'accélération du vieillissement de la population.

Centre de recherche en économie de Sciences Po

69, quai d'Orsay - 75340 Paris Cedex 07
Tél/ 01 44 18 54 00 - Fax/ 01 45 56 06 15
www.ofce.sciences-po.fr

Édité par les Presses de Sciences Po

117, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris
Tel/ 01 45 49 83 64 - Fax/ 01 45 49 83 34

1. Dans l'audition du 20 janvier 2009 sur les résultats de l'exécution budgétaire 2008, le ministre du Budget a revu à la baisse ses prévisions de recettes fiscales de près de 9 milliards d'euros par rapport à celles contenues dans le programme de stabilité 2009-2012 présenté en décembre 2008 mais a maintenu sa prévision de croissance pour 2009. Les moins values fiscales pour 2009 s'expliqueraient intégralement par une forte révision des élasticités fiscales au PIB et non pas par une prévision de croissance plus basse.

Tableau 1 : Principaux agrégats des finances publiques

En points de PIB

	2006	2007	2008*	2009*
Solde public	- 2,4	- 2,7	- 3,3	- 5,2
Dépenses publiques (DP)	52,7	52,4	52,7	54,2
Taux de croissance des DP** (en volume)	0,9	1,6	1,6	2,4
Prélèvements obligatoires	43,9	43,3	42,9	42,3
Dette publique	63,6	63,9	67,2	71,9

* prévisions auteur.

** déflatées par le prix du PIB.

Sources : INSEE, MINEFE, calculs de l'auteur.

Au total, selon nos prévisions, la dépense publique augmenterait en 2009 de 2,4 % en volume (dont 0,8 % lié au plan de relance), soit 1,5 point de PIB, et atteindrait 54,2 % du PIB (tableau 1).

Du côté des prélèvements obligatoires (PO), en 2009, la montée en charge de la loi TEPA, à laquelle s'ajoute le contrecoup des mesures fiscales concernant les dividendes en 2008, sera compensée par de nouveaux prélèvements (taxe sur les revenus du capital pour financer le RSA, taxe sur les complémentaires santé, taxe sur les opérateurs de téléphonie mobile et Internet, cotisation sur l'épargne salariale...) prévus dans le projet de loi

de finances 2009 (PLF 2009) ainsi que dans celui de la Sécurité sociale (PLFSS 2009). Après une baisse de 0,3 point de PIB en 2008, le taux de PO diminuerait de 0,6 point en 2009 : 0,3 point de PIB serait lié aux mesures issues du plan de relance (soutien à la trésorerie avec remboursement anticipé de crédits d'impôts et allègement de charge pour les nouvelles embauches dans les entreprises de moins de 10 salariés) et 0,3 point de PIB lié à une élasticité des recettes fiscales des administrations publiques (APU) nettement inférieure à 1 (0,5) en lien avec la récession économique. Au final, l'impulsion budgétaire serait largement positive en 2009 (0,8 point de PIB).

1. Différences budgétaires entre l'OFCE et le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi (MINEFE)

En 2009, le MINEFE prévoit un déficit public de 4,4 % du PIB alors que nous pensons qu'il s'élèvera à 5,1 %. L'écart de 0,7 point entre notre prévision de déficit et celle du MINEFE s'explique par plusieurs facteurs :

- 0,4 point par la différence de croissance du PIB (- 0,4 % selon l'OFCE et entre 0,2 % et 0,5 % pour le gouvernement) ;
- 0,2 point par une croissance des dépenses publiques (y compris plan de relance) plus soutenue dans notre prévision que dans celle du gouvernement (2,4 % en volume selon l'OFCE et 2,0 % selon le gouvernement) ;
- 0,1 point par une différence de déficit public en 2008 (3,3 % selon l'OFCE et 3,2 % selon le gouvernement).

Différences budgétaires entre l'OFCE et le MINEFE en 2009

	MINEFE	OFCE
Déficit public (en % du PIB)	4,4	5,1
Croissance (en %)	0,2-0,5	- 0,4
Dépenses Publiques* (en %, en volume)	2,0**	2,4
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	42,3**	42,2
Variations du solde public (en pts de PIB) dues...	- 1,2	- 1,8
... à la croissance	- 0,7	- 1,1
... aux dépenses publiques	0,1	- 0,1
... aux prélèvements obligatoires	- 0,6	- 0,6
... aux recettes non fiscales	0,0	0,0

* déflatées par le prix du PIB et y compris le plan de relance.

** Ce chiffre est déduit des différentes informations fournies par les documents budgétaires depuis le plan de relance.

Sources : INSEE, MINEFE, calculs de l'auteur.

Hausse des déficits publics...

Après s'être nettement dégradé entre 2001 et 2003 (2,6 points de PIB), le déficit public s'est réduit de 1,8 point entre 2003 et 2006, atteignant 2,4 % du PIB en 2006 (tableau 1). Cette réduction du déficit a été principalement structurelle (1,3 point de PIB), le reste s'expliquant par la baisse du poids des charges d'intérêts (0,3 point de PIB) en raison de la baisse du taux d'intérêt et par des recettes non fiscales exceptionnelles (0,2 point). La baisse du déficit structurel en trois ans s'explique à 80 % par la hausse des taux de PO. Ceux-ci ont en effet grimpé de 1,1 point de PIB en raison du dynamisme des assiettes fiscales et nullement en raison de nouvelles mesures de prélèvements. Durant cette période, l'évolution des dépenses publiques primaires n'a contribué à réduire le déficit structurel que de 0,3 point de PIB. Par conséquent, l'effort structurel, qui retrace les seuls effets de maîtrise des dépenses – c'est-à-dire les dépenses publiques hors charges d'intérêts – et les mesures de PO décidées par les pouvoirs publics, n'a été que de 0,2 point de PIB entre 2003 et 2006.

Depuis 2007, le déficit public augmente et devrait atteindre respectivement 3,3 % et 5,1 % du PIB en 2008 et 2009. La dégradation de 2,8 points de PIB du solde public entre 2006 et 2009 est principalement le résultat de la mauvaise conjoncture qui contribue à accroître les déficits publics de 1,7 point de PIB en deux ans. L'impulsion budgétaire contribue à augmenter le déficit public de 0,8 point de PIB entre 2006 et 2009, l'intégralité de l'impulsion étant concentrée sur 2009 (dont 0,5 point lié au plan de relance). Enfin, la hausse des charges d'intérêts a alourdi le déficit public de 0,3 point de PIB au cours de cette période.

...et de l'endettement

Après avoir atteint un niveau historiquement élevé en 2005 (66,4 % du PIB), la dette des APU, au sens de Maastricht, a baissé à 63,6 % du PIB en 2006. Cette réduction de 2,8 points de PIB, soit 50 milliards d'euros, est sans précédent depuis 30 ans. Si la réduction du déficit public à 2,4 points de PIB en 2006 a permis de réduire l'endettement de 0,7 point de PIB, le reste s'explique par la vente d'actifs considérés comme non stratégiques par le gouvernement (principalement privatisation des sociétés d'autoroutes pour 15 milliards) et par la réduction des excédents de trésorerie détenus par l'État (30 milliards).

Tableau 2 : Décomposition de la variation du solde public

En points de PIB

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Solde public	- 4,1	- 3,6	- 2,9	- 2,4	- 2,7	- 3,3	- 5,1
Variation du solde public (=A+B+C+D)	- 1,0	0,5	0,7	0,6	- 0,3	- 0,7	- 1,8
Variation des taux de PO (A=A1+A2)	- 0,2	0,3	0,6	0,2	- 0,6	- 0,4	- 0,6
dont mesures nouvelles sur les PO (A1)	- 0,2	- 0,1	0,1	- 0,1	- 0,7	- 0,3	- 0,3
dont élasticité spontanée des recettes fiscales au PIB (A2)	0,0	0,4	0,5	0,3	0,1	- 0,1	- 0,3
Gains dus à l'écart entre la progression des dépenses publiques et le PIB potentiel* (B=B1+B2)	- 0,1	- 0,1	- 0,1	0,7	0,3	0,3	- 0,1
dont dépenses publiques primaires (B1)	- 0,2	- 0,1	- 0,2	0,6	0,5	0,5	- 0,2
dont charges d'intérêts sur la dette publique (B2)	0,1	0,1	0,1	0,1	- 0,2	- 0,2	0,1
Variation solde conjoncturel (C)	- 0,5	0,1	- 0,1	0,0	0,0	- 0,6	- 1,1
Impact des recettes non fiscales (D)	- 0,2	0,2	0,4	- 0,4	0,0	0,0	0,0
Variation solde structurel** (=A+B1)	- 0,4	0,1	0,4	0,9	- 0,1	0,1	- 0,8
Effort structurel*** (=A1+B1)	- 0,4	- 0,2	- 0,1	0,5	- 0,2	0,2	- 0,5

* nous avons retenu un taux de croissance du PIB potentiel de 2,2 % en moyenne annuelle entre 2003 et 2009.

** calculé hors effet des charges d'intérêt.

*** l'effort structurel retrace les seuls effets de maîtrise des dépenses d'une part – c'est-à-dire les dépenses publiques hors charges d'intérêt – et les mesures de prélèvements obligatoires décidées par les pouvoirs publics d'autre part.

Sources : Rapport économique, social et financier 2009, programme de stabilité de la France, calculs de l'auteur.

Les variations nominales de la dette publique peuvent donc être différentes de celles du déficit public. La raison principale de cet écart est que les acquisitions d'actifs nettes de cessions sont comptabilisées dans le calcul des variations de dette mais pas dans celui du déficit. Or, en 2006, les opérations de trésorerie enregistrées dans le poste « dépôt et numéraire » ont contribué à réduire la dette publique de 30 milliards d'euros et les variations au passif des APU du poste « actions et autres participations » ont diminué l'endettement de 11 milliards (graphique 1). Ces opérations, en réduisant d'autant l'actif financier des APU, n'ont cependant pas modifié la dette financière nette.

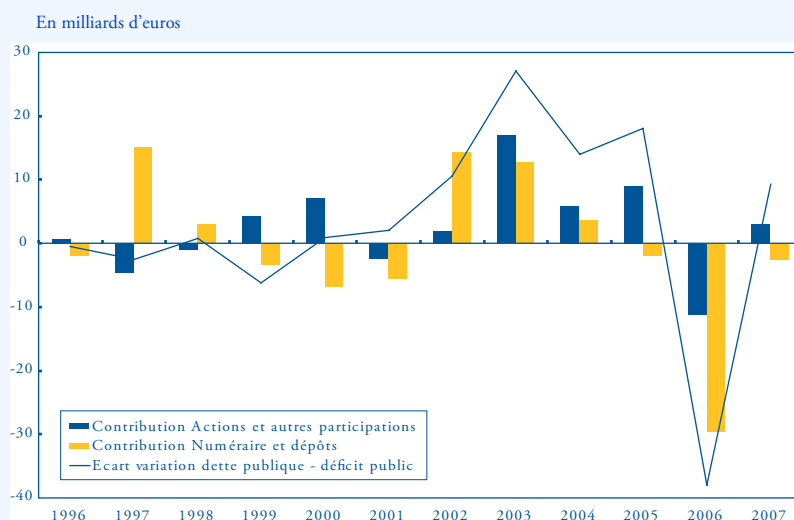
En 2007, la dette publique a augmenté (0,3 point de PIB) avec la remontée du déficit mais, surtout, contrairement à l'année précédente, les acquisitions d'actifs nettes de cessions ont accru l'endettement de 5 milliards d'euros. En 2008, la dette publique atteindrait 67,2 % du PIB en raison de la hausse du déficit mais aussi en raison de l'acquisition de titres de banques pour 11,5 milliards d'euros (0,6 point de PIB) dans le cadre de la Société de prises de participation de l'État et de l'accroissement de la trésorerie de l'État pour 0,5 point de PIB en vue du pré-financement des mesures du plan de relance et des apports de liquidité au Fonds stratégique d'investissement. À cela doivent s'ajouter les acquisitions faites par le Fonds de réserve des retraites

et par les organismes complémentaires de retraite. Au total, les acquisitions d'actifs nettes de cessions représenteraient environ 2 points de PIB en 2008, l'État n'ayant pas cédé d'actifs non stratégiques en raison de la chute des marchés boursiers. En 2009, l'État devrait à nouveau injecter 10,5 milliards d'euros (0,6 point de PIB) dans le capital des banques. La dette publique atteindrait 71,9 % du PIB, sous l'hypothèse qu'il n'y ait pas encore de nouvelles opérations de recapitalisation dans le secteur bancaire, *via* des prises de participation de l'État, mais aussi qu'aucune banque

française ne fasse faillite conduisant à activer les garanties apportées par l'État sur le marché interbancaire. En revanche, ce calcul ne prend pas en compte une éventuelle ouverture du capital de La Poste et ne prévoit pas non plus une possible accélération des privatisations, les participations de l'État dans les entreprises cotées représentant encore 110 milliards d'euros (soit plus de 6 points de PIB) à la mi-janvier 2009 (dont 63 milliards pour EDF) malgré la chute des cours boursiers.

Relance par les dépenses publiques...

En 2007, les dépenses publiques ont été plus dynamiques que prévu (1,6 % en euros constants contre 1,4 % prévu dans la Loi de finances pour 2007) mais ont augmenté moins vite que le PIB. Les intérêts versés, qui ont contribué entre 2003 et 2006 à diminuer le déficit public de 0,1 point de PIB chaque année, ont fortement augmenté en 2007 (12,2 %), creusant le déficit de 0,2 point de PIB. L'investissement public a augmenté en 2007 (1,8 % en volume) après avoir baissé de 2,3 % en 2006. En revanche, les prestations sociales en espèces ont augmenté plus faiblement que les années précédentes (4 % en valeur contre 4,5 % en 2006, 2005 et 2004) en raison de moindres prestations chômage (-7 %), ce qui a permis à l'Unedic d'afficher un excédent de 3,5 milliards d'euros pour l'exercice 2007. À l'inverse, la croissance de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) a accéléré en 2007 (4,2 % en 2007 contre 3,1 % en 2006) en raison principalement de la nette augmentation des soins de ville (4,5 % en 2007 contre 2,6 % en 2006).

Graphique 1 : Écart entre le déficit et la variation de la dette publique


Sources : INSEE, calculs de l'auteur.

2. Impact du plan de relance de l'économie française du 4 décembre 2008

Le plan de relance est estimé selon le gouvernement à 26 milliards d'euros, soit 1,3 point de PIB. Celui-ci se décompose en 10,5 milliards d'euros d'investissement public, 11,4 milliards de soutien à la trésorerie des entreprises, 2 milliards d'aides aux secteurs du logement et de l'automobile, 1,2 milliard pour les mesures de renforcement des politiques actives de l'emploi et d'incitation à l'embauche dans les entreprises de moins de 10 salariés et enfin 800 millions pour le versement d'une prime de solidarité active pour les futurs bénéficiaires du RSA.

Sur les 10,5 milliards d'euros d'investissement public annoncés, 4 milliards seraient directement liés à un investissement supplémentaire de l'État (dont 1,4 milliards d'infrastructures, 0,7 milliard pour la recherche et l'enseignement supérieur, 1,4 milliard pour les équipements de défense et de sécurité et 0,6 milliard pour le patrimoine) 4 milliards à un supplément d'investissement des entreprises publiques (dont 2,5 milliards pour EDF, 0,2 milliard pour GDF-Suez, 0,45 milliard pour la RATP, 0,3 milliard pour la SNCF et 0,6 milliard pour La Poste) et 2,5 milliards de soutien à l'investissement des collectivités locales *via* un reversement anticipé des recettes de TVA payé par les collectivités au titre des investissements qu'elles ont réalisés. Sur les 10,5 milliards annoncés par le gouvernement, 8 milliards peuvent être comptabilisés comme un supplément d'investissement, les 2,5 milliards de remboursement anticipé de TVA s'assimilant à une avance de trésorerie et non pas à un supplément d'investissement. Le gouvernement souhaite effectuer ce supplément d'investissement sur 2009, ce qui implique que l'ensemble des chantiers soient terminés au 31 décembre 2009. Selon le Projet de loi de finances rectificatives pour 2009, un peu moins de 70 % de l'investissement public programmé devrait être réalisé en 2009, ce qui représente 2,7 milliards d'euros. On peut supposer que les entreprises publiques auront un profil d'investissement identique et réaliseront en 2009 un peu moins de 70 % des investissements programmés. Au total, le supplément d'investissement en 2009 devrait être de 5,4 milliards d'euros, permettant d'accroître la croissance de 0,3 point de PIB en 2009.

Les 11,4 milliards d'euros de soutien à la trésorerie des entreprises correspondent à 9,7 milliards de remboursement de créances des entreprises auprès du Trésor public en 2009 (3,8 milliards de remboursement anticipé de crédit impôt recherche, 1,8 milliard d'impôt sur les sociétés, 3,6 milliards liés à la mensualisation du remboursement de la TVA et 0,5 milliard pour le paiement des dettes de l'État envers les fournisseurs dans le secteur de la Défense), 1 milliard d'augmentation des avances versées sur les marchés publics de l'État et 0,7 milliard lié à la mise en place d'un amortissement accéléré des investissements réalisés en 2009. En dehors de cette dernière mesure concernant l'amortissement accéléré, les autres dépenses visent à améliorer la trésorerie des entreprises et doivent être comptabilisées comme un prêt à taux zéro. Cela revient à faire cadeau aux entreprises des intérêts qu'elles auraient dû payer pour leur trésorerie, soit un taux de 6 % sur 10,7 milliards, ce qui représente une économie pour les entreprises de plus de 600 millions d'euros. L'effet multiplicateur sur ces dépenses serait élevé (2,5 selon nos évaluations) car il peut permettre à certaines entreprises en grandes difficultés de financement de trouver des liquidités à court terme et débloquer temporairement une situation qui pourrait mettre en péril l'activité de l'entreprise. Au total, les 11,4 milliards d'euros de soutien à la trésorerie des entreprises augmenteraient la croissance de 2,3 milliards en 2009, soit 0,1 point de PIB. En revanche, les mesures de trésorerie, en diminuant d'autant les recettes de l'État, vont accroître transitoirement le déficit public de 7,1 milliards d'euros, soit 0,4 point de PIB.

Le plan de relance comprend également 2 milliards d'euros d'aides aux secteurs du logement et de l'automobile, dont 1,7 milliard budgété pour 2009 (0,1 point de PIB). Sur les 1,7 milliard d'euros, 1,5 milliard sera affecté au secteur du logement (0,6 milliard pour le doublement du prêt à taux zéro pour l'achat d'un logement neuf, 0,5 milliard pour la construction de 100 000 logements et le programme de rénovation urbaine et 0,4 milliard pour la lutte contre l'habitat indigne et la construction d'hébergement et de structures d'accueil spécialisées) et 0,2 milliard à l'automobile avec la création d'une prime à la casse ^a.

Les autres mesures représentent 2 milliards d'euros (0,1 point de PIB) en 2009 : 0,7 milliard lié à la prime aux nouvelles embauches dans les entreprises de moins de 10 salariés, 0,5 milliard affecté à la politique active de l'emploi et 0,8 milliard pour la prime de solidarité active aux futurs bénéficiaires du RSA.

Sur l'ensemble des mesures du plan, 80 % de celles-ci sont à destination des entreprises contre seulement 20 % en direction des ménages et 75 % des dépenses visent à soutenir l'investissement public et privé.

Le plan de relance devrait permettre d'accroître la croissance de 0,7 point de PIB sur deux ans dont 0,5 point de PIB en glissement annuel pour l'année 2009. Il augmenterait le déficit public de 0,5 point de PIB en 2009 (0,7 point de PIB *ex ante*).

Le chiffrage de ce plan de relance repose à la fois sur l'estimation de la vitesse de diffusion des dépenses inhérentes au plan et sur le niveau du multiplicateur associé à chaque mesure. Dans le cas d'un plan coordonné, qui n'aura pas pour contrepartie de creuser les déficits commerciaux, les effets de la relance par l'investissement seront beaucoup plus forts. À partir du modèle *e-mod.fr*, nous avons simulé l'impact de la relance de l'investissement public en 2009, financé par du déficit public *ex ante* (hausse de l'investissement public de 5 milliards sur l'ensemble de l'année 2009) selon que celui-ci est coordonné ou non coordonné.

Dans le cas d'une relance isolée, la hausse de 5 milliards d'euros de l'investissement public (0,26 point de PIB) permettrait d'augmenter à la fin de l'année 2009 la croissance de 0,2 %, la demande intérieure de 0,36 point de PIB mais creuserait le solde extérieur de 0,16 point de PIB. Cela permettrait de créer 19 000 emplois, de baisser le chômage de 0,1 point mais creuserait le déficit public de 0,2 point de PIB.

E1. Impact d'une relance de l'investissement public isolée ou coordonnée

	2009				Moyenne 2009
	T1	T2	T3	T4	
Relance isolée					
Croissance	0,02	0,06	0,12	0,20	0,10
Consommation	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
FBCF	0,03	0,09	0,20	0,32	0,16
Contribution extérieure	- 0,01	- 0,04	- 0,10	- 0,16	- 0,08
Emploi (<i>en milliers</i>)	1	5	11	19	9
Taux de chômage	0,00	- 0,02	- 0,04	- 0,07	- 0,03
Solde public (<i>en pts de PIB</i>)	- 0,02	- 0,06	- 0,13	- 0,20	- 0,10
Relance coordonnée					
Croissance	0,04	0,14	0,33	0,57	0,27
Consommation	0,00	0,01	0,02	0,03	0,01
FBCF	0,04	0,13	0,27	0,47	0,23
Contribution extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emploi	2	10	25	52	22
Taux de chômage	- 0,01	- 0,04	- 0,10	- 0,19	- 0,08
Solde public (<i>en pts de PIB</i>)	- 0,02	- 0,05	- 0,09	- 0,13	- 0,08

Source : e-mod.fr.

Dans le cas d'un plan de relance coordonné, on fait l'hypothèse qu'il n'y a pas de fuite vers l'extérieur (contribution du commerce extérieur nulle sur les quatre trimestres). Les mécanismes vertueux de la relance par l'investissement public joueraient pleinement : le PIB augmenterait de 0,57 % fin 2009. Cela permettrait de créer 52 000 emplois, de faire baisser le chômage de 0,2 point et creuserait le déficit public *ex post* de seulement 0,1 point de PIB.

a. Certaines mesures concernant le secteur de l'automobile ont été annoncées avant le plan de relance. Le 9 octobre 2008, Nicolas Sarkozy a annoncé un plan pour faire entrer la France dans l'ère du véhicule décarbonné. Ce plan de 0,9 milliard comprend un plan de soutien de 0,4 milliard à la R&D et de 0,5 milliard pour la pérennisation du bonus de 5000 euros sur les 100 000 premiers véhicules décarbonnés.

E2. Impact de plan de relance pour la France

	Dépenses						Multi- plica- teur	Impact				
	Annoncées		Effectives		Effectives en 2009			sur le PIB 2009		déficit... <i>ex ante</i> 2009		<i>...ex post</i> 2009
	en Mds	en % du PIB	en Mds	en % du PIB	en Mds	en % du PIB		en Mds	en % du PIB	en Mds	en % du PIB	en % du PIB
Total investissement public	10,5	0,53	8,2	0,41	5,5	0,28	1,0	5,5	0,28	2,7	0,14	
Investissement public dont :	4,0	0,20	4,0	0,20	2,7	0,14				2,7		
<i>Infrastructures</i>	1,4	0,07	1,4	0,07	0,9	0,05						
<i>Recherche et enseignement supérieur</i>	0,7	0,04	0,7	0,04	0,5	0,02						
<i>Equipements de défense et de sécurité</i>	1,36	0,07	1,4	0,07	0,9	0,05						
<i>Patrimoine</i>	0,6	0,03	0,6	0,03	0,4	0,02						
Investissement des entreprises publiques dont :	4,0	0,20	4,0	0,20	2,7	0,14				0,0		
<i>EDF</i>	2,5	0,12	2,5	0,12	1,7	0,08						
<i>GDF Suez</i>	0,2	0,01	0,2	0,01	0,1	0,01						
<i>RATP</i>	0,45	0,02	0,5	0,02	0,3	0,02						
<i>SNCF</i>	0,3	0,02	0,3	0,02	0,2	0,01						
<i>La Poste</i>	0,6	0,03	0,6	0,03	0,4	0,02						
Soutien à l'investissement des collectivités locales	2,5	0,13	0,1	0,01	0,1	0,01	1,0			0		
Soutien à la trésorerie des entreprises	11,4	0,58	1,3	0,07	1,3	0,07		2,3	0,12	7,1	0,36	
Remboursement créances entreprises	9,7	0,49	0,6	0,03	0,6	0,03	2,5	1,5		6,1		
Crédit impôt-recherche	3,8	0,19	0,2	0,01	0,2	0,01				3,8		
Impôt sur les sociétés	1,8	0,09	0,1	0,01	0,1	0,01				1,8		
Mensualisation du remboursement de la TVA	3,6	0,18	0,2	0,01	0,2	0,01				0		
Paiement des dettes de l'État envers les fournisseurs dans la Défense	0,5	0,03	0,0	0,00	0,0	0,00				0,5		
Amortissement accéléré des investissements	0,7	0,04	0,7	0,04	0,7	0,04	1,0	0,7		0		
Augmentation des avances versées sur les marchés publics de l'Etat	1	0,05	0,1	0,00	0,1	0,00	2,5	0,2		1		
Aide aux secteurs	2,0	0,10	2,0	0,10	1,7	0,08	0,9	1,6	0,08	1,7	0,08	
Logement	1,8	0,09	1,8	0,09	1,5	0,07						
<i>Doublement du prêt à 0% pour l'achat d'un logement neuf</i>	0,6	0,03	0,6	0,03	0,6	0,03	1,0	0,6				
<i>Construction de 100 000 logements</i>	0,6	0,03	0,6	0,03	0,3	0,02	1,0	0,3				
<i>Programme national de rénovation urbaine</i>	0,2	0,01	0,2	0,01	0,2	0,01	1,0	0,2				
<i>Lutte contre l'habitat indigne et les dépenses d'énergie</i>	0,2	0,01	0,2	0,01	0,2	0,01	1,0	0,2				
<i>Hébergement et structures d'accueil spécialisés</i>	0,16	0,01	0,2	0,01	0,2	0,01	1,0	0,2				
Automobile	0,22	0,01	0,2	0,01	0,2	0,01						
<i>Prime à la casse</i>	0,22	0,01	0,2	0,01	0,2	0,01	0,5	0,1				
Politiques actives de l'emploi et incitations à l'embauche	1,2	0,06	1,2	0,06	1,2	0,06	0,7	0,9	0,04	1,2	0,06	
<i>Prime aux nouvelles embauches dans les entreprises de - de 10 salariés</i>	0,7	0,04	0,7	0,04	0,7	0,04	0,5	0,4				
<i>Politiques actives de l'emploi</i>	0,5	0,03	0,5	0,03	0,5	0,03	1,0	0,5				
Prime de solidarité active aux futurs bénéficiaires du RSA	0,8	0,04	0,8	0,04	0,8	0,04	0,8	0,6	0,03	0,8	0,04	
TOTAL	26,0	1,31	13,5	0,68	10,6	0,53	1,0	10,9	0,54	13,5	0,68	0,46

Sources : Dossier de presse Plan de relance, calculs de l'auteur.

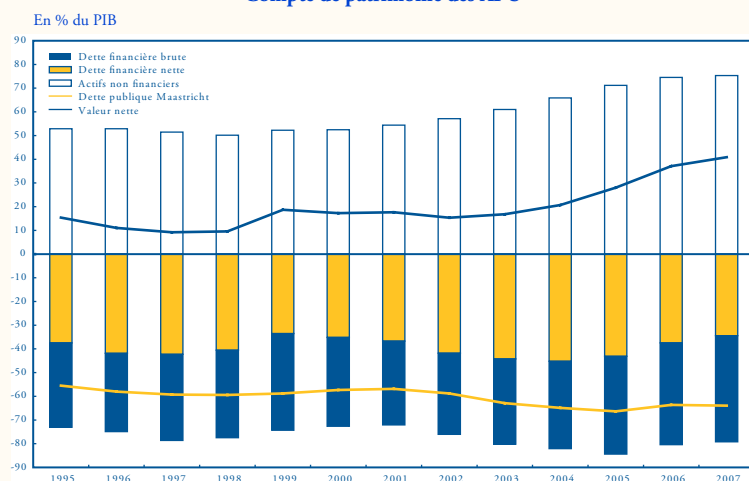
3. Soutenabilité de la dette publique

La dette publique de la France est passée de 36 % du PIB en 1991 à 63,9 % en 2007, les dépenses toujours supérieures aux recettes conduisant à accumuler des déficits (en moyenne de 3,5 % du PIB par an sur la période). En l'espace de 16 ans, la France est le pays de la zone euro dont la dette publique a augmenté le plus : 28 points de PIB contre 8 pour la zone euro. Si en termes de croissance de la dette la France a fait moins bien que ses partenaires européens, elle affiche néanmoins un niveau de dette relativement plus favorable que les autres grands pays. Celui-ci était, en 2007, légèrement inférieur à la moyenne de la zone euro (66,5 %) et de l'Allemagne (65,1 %), proche du niveau des États-Unis (63 %) et nettement en-dessous de l'Italie (104 %) et du Japon (170 %). De plus, la dette publique, au sens de Maastricht, est une mesure brute qui ne tient pas compte des actifs financiers (numéraires et dépôts, actions cotées...) détenus par les administrations publiques (APU). La bonne analyse patrimoniale nécessite de regarder les deux côtés de la balance comptable car si la dette publique coûte à l'État en charge d'intérêt, les actifs financiers en rapportent sous forme de dividendes et d'intérêts. Or la France est le pays de la zone euro (à l'exception de la Finlande) où les APU possèdent le plus d'actifs financiers (36 % du PIB contre 26 % en Italie, 24 % en Espagne et 21 % en Allemagne). Au final, la dette financière nette des APU en France est l'une des moins élevées des grands pays de l'OCDE (après l'Espagne et le Royaume-Uni) : 34 % du PIB contre 43 % aux États-Unis, 44 % en moyenne en zone euro, 45 % en Allemagne, 86 % au Japon et 88 % en Italie.

Les actifs financiers représentent moins de 40 % de l'ensemble des actifs des APU : ces dernières possèdent en outre des infrastructures (écoles, hôpitaux, routes, centres sportifs, musées...), des terrains mais aussi du matériel et des équipements. L'INSEE évaluait en 2007 les actifs non financiers des APU à 75 % du PIB. Les APU possèdent donc plus d'actifs que de dettes (passif) : la valeur nette de leur patrimoine était de 40,9 % du PIB en 2007. Ainsi chaque enfant né en France en 2007 dispose d'un actif net public de 12 500 euros et non pas d'une dette de 19 500 euros...

Ce calcul est comptable car une grande partie des actifs détenus par les APU ne sont pas cessibles. On ne peut pas considérer, par exemple, que les APU se sont enrichies parce que la valeur du musée du Louvre ou du palais de l'Élysée a augmenté en raison de la forte hausse du prix du mètre carré dans le centre de Paris. De plus, les seuls actifs comptabilisés dans le patrimoine des APU sont ceux qui sont tangibles, c'est-à-dire physiques ou financiers. Or la principale contrepartie à l'endettement public est intangible : un enseignement public de qualité, une médecine efficace, un système social qui fonctionne, une police et une justice non corrompues permettent d'améliorer la productivité, d'accroître l'état de santé de la population, de limiter les inégalités, d'avoir confiance dans le système juridique, économique et social. Tous ces paramètres génèrent de la croissance supplémentaire, des flux de revenus futurs qui contribuent à l'enrichissement de la nation et rapportent des recettes fiscales ; mais ils ne sont pas comptablement inscrits comme une contrepartie à l'endettement public.

Compte de patrimoine des APU



Sources : INSEE, calculs de l'auteur.

Entre 2001 et 2007, la dette publique s'est accrue de plus de 7 points de PIB relançant le débat sur la soutenabilité de celle-ci et le risque éventuel d'une faillite de l'État. Cependant, dans le même temps, l'ensemble des actifs a augmenté de plus de 30 points de PIB, dont 21 points pour les actifs physiques et 9,5 pour les actifs financiers, ce qui a conduit à accroître la valeur nette du patrimoine des APU de 23 points de PIB. Cela représente un gain net d'environ 8 000 euros pour chaque enfant né entre 2001 et 2007. Cette forte augmentation est à plus de 80 % liée à la très forte valorisation des actifs physiques et financiers et très peu à l'augmentation des capacités productives et financières des APU. La crise actuelle devrait faire chuter brutalement la valeur nette du patrimoine des APU : hausse de l'endettement brut avec l'accroissement des déficits assortie d'une dépréciation des actifs physiques avec la chute du marché immobilier mais aussi des actifs financiers avec la baisse des cours boursiers.

Avant l'intensification de la crise économique et la mise en place d'un plan de relance, le gouvernement prévoyait un effort structurel important du côté de la dépense publique pour 2008 et 2009. Dans la première version du PLF 2009, le gouvernement tablait sur une hausse de la dépense publique en euros constants de 1,3 % en 2008 et de 1,2 % en 2009, contribuant ainsi à réduire le déficit structurel de 1 point de PIB en 2 ans.

Pour atteindre cet objectif en 2008, le gouvernement prévoyait une stabilisation en euros constants des dépenses de l'État malgré l'augmentation de 4 milliards d'euros des intérêts versés sur les obligations assimilables au Trésor indexées sur l'inflation. Cependant, avec un PLF 2008 construit sur un objectif d'inflation de 1,6 % en moyenne annuelle, soit 1,2 point de moins que l'inflation réalisée en 2008, les dépenses votées hors charge de la dette diminueraient en euros constants. La croissance des prestations sociales, qui représentent 44 % de la dépense publique, augmenteraient légèrement en 2008 (4,2 % en valeur et 2 % en euros constants) par rapport à 2007 (tableau 3) en raison principalement du retournement du marché du travail en 2008. Cette hausse des prestations chômage (0,5 % en 2008 contre -7,2 % en 2007) fait plus que compenser le ralentissement de la croissance de l'ONDAM en 2008 (3,3 % après 4,2 % en 2007) et des prestations familiales (2,2 % en 2008 contre 2,9 % en 2007). Le moindre dynamisme de l'ONDAM est dû notamment à l'instauration des franchises médicales sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires. Le ralentissement des prestations familiales est corrélé avec l'arrivée à maturité de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Enfin, le gouvernement a retenu une stabilité en volume des dépenses des collectivités locales en raison d'un recul prononcé de l'investissement (-3,6 % en euros constants) en lien avec le cycle électoral. Cette hypothèse est très forte car, au cours des années précédentes, les dépenses des collectivités locales ont été très dynamiques, augmentant de 4,5 % en euros constants en moyenne entre 2002 et 2007.

Pour 2009, avant la prise en compte du plan de relance, le gouvernement prévoyait une légère diminution en euros constants des dépenses de l'État (-0,2 %) (1,6 % en euros courants) malgré une croissance encore dynamique de la charge de la dette (6,6 % soit 2,7 milliards d'euros) et des dépenses de pensions en hausse de 7,1 % (2,5 milliards d'euros). Cela nécessite donc un ajustement très fort sur

les dépenses de fonctionnement, d'intervention et d'investissement. Pour atteindre cet objectif ambitieux, le gouvernement compte sur la mise en œuvre des préconisations issues de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), notamment la montée en charge du non remplacement d'un certain nombre de fonctionnaires partant en retraite (33 600 en 2009 contre 22 900 en 2008).

Le Projet de loi de finances rectificative pour 2009 intègre le plan de relance et ouvre les crédits nécessaires à la réalisation de celui-ci : ces derniers devraient représenter près de 8 milliards d'euros (hors dotation du Fonds stratégique d'investissement) de dépenses supplémentaires (environ 3 % de plus que les dépenses de l'Etat budgétées dans la loi de finances initiale et 0,8 % de plus que les dépenses publiques initialement prévues) : 2,7 milliards de crédits au titre des investissements de l'Etat (les 4 milliards d'euros de supplément d'investissement qui doit être réalisé par les entreprises publiques ne sont pas comptabilisés dans le budget de l'Etat et ne sont donc pas considérés comme une dépense publique), 1,7 milliard d'aide aux secteurs du logement et de l'automobile, 2 milliards pour les politiques actives de l'emploi, incitations à l'embauche et la prime pour les futurs bénéficiaires du RSA et 1,5 milliard pour le paiement des dettes de l'Etat envers les fournisseurs de la Défense et l'augmentation des avances versées sur les marchés publics de l'Etat.

Les dépenses sociales accéléreraient en 2009 (4,8 % en valeur et 2,6 % en euros constants) en raison des règles d'indexation de certaines prestations et de l'effet du contrecoup de la hausse non anticipée de l'inflation en 2008 mais aussi de l'accélération des prestations chômage avec la hausse brutale du chômage. Les mécanismes de revalorisation en vigueur qui permettent de compenser le surcroît d'inflation non anticipé en 2008 (2,8 % en 2008 contre 1,6 % prévu) devrait entraîner une revalorisation des allocations familiales de 3,5 % et des pensions de retraite de 2,6 % en moyenne annuelle en 2009. Au final, les prestations « vieillesse » augmenteraient de 5,4 % en 2009 et les prestations « familiales » de 3,7 %. De plus, l'effet de stabilisateur automatique des dépenses publiques passe principalement par la hausse des prestations chômage en période de récession. La hausse prévue d'environ 200 000 chômeurs supplémentaires en 2009 devrait augmenter les prestations chômage de plus de 11 % (le gouvernement prévoit une hausse de seulement

Tableau 3. Évolution des prestations sociales (hors plan de relance)

En %	2007	2008	2009
ONDAM	4,2	3,3	3,3
Famille	2,9	2,2	3,7
Vieillesse	5,3	5,4	5,4
Chômage	-7,2	0,5	11,4
Total des prestations sociales (en valeur)	4,0	4,2	4,8
Total des prestations sociales (en euros constants)	1,5	2,0	2,6

Sources : DREES, PLFSS 2009, Programme de stabilité de la France 2009-2012, calculs de l'auteur.

6 %) contribuant ainsi à accroître les dépenses publiques de 0,15 point de PIB. Ce chiffrage ne prend pas en compte les nouvelles mesures issues de la réforme de l'assurance chômage qui, à priori, iront dans le sens d'une hausse des prestations en 2009. En couvrant plus largement les chômeurs ayant une durée d'affiliation courte, la réforme devrait permettre d'augmenter le nombre de chômeurs indemnisés en 2009 alors que les économies à attendre sur les chômeurs ayant une durée d'affiliation comprise entre 16 et 24 mois ne se feront pas avant 2010. Cependant, dans le contexte actuel, cette mesure n'est pas suffisante pour contrebalancer les effets négatifs de perte de revenu liés à la dégradation du marché du travail. Des mesures visant à accroître le soutien aux chômeurs et à ceux qui entrent sur le marché du travail seraient souhaitables. Ces mesures, qui font suite à une proposition de la Commission européenne, coûteraient environ 5,3 milliards d'euros² (0,3 point de PIB). Elles auraient pour but d'augmenter la durée d'indemnisation des chômeurs ayant une faible durée d'allocations restants et d'assouplir les critères d'entrée dans les dispositifs d'allocation chômage, notamment pour les précaires et les jeunes arrivant sur le marché du travail. En outre, les dépenses de l'ONDAM continueraient, selon le PLFSS 2009, à croître de seulement 3,3 % en valeur en 2009, ce qui suppose une maîtrise forte des dépenses de soins de ville et d'hôpital. Enfin, les dépenses des collectivités locales (hors plan de relance) repartiraient à la hausse (1,3 % en euros constants) en 2009 en raison d'une masse salariale dynamique (3,9 % en euros constants). Elles seraient cependant en partie compensées par le ralentissement des dépenses relatives à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la prestation de compensation du handicap (PCH) qui arriverait à maturité.

2. Pour en savoir plus, voir « Comment désamorcer une déflation ? », *Lettre de l'OFCE*, n° 305, 23 décembre 2008.

...et la baisse transitoire des prélèvements obligatoires

En 2007, le taux de PO a baissé de 0,6 point de PIB pour s'établir à 43,3 % alors que l'ensemble des mesures votées pour l'année 2007 réduisent la fiscalité de plus de 12 milliards d'euros (0,7 point de PIB). Aux mesures qui avaient été décidées par le gouvernement Villepin pour un montant de 11,4 milliards d'euros (modification du barème de l'IRPP, revalorisation de la Prime pour l'emploi, création du « bouclier fiscal », réforme de la taxe professionnelle, abaissement du taux réduit sur les plus-values à long terme...), s'ajoutent les mesures du paquet fiscal votées à l'été 2007 dont certaines ont eu des effets dès 2007 (550 millions d'euros liés aux allègements de charges salariales sur les heures supplémentaires et 400 millions d'euros pour la réforme des droits de successions et de donations).

En 2008, les différentes mesures votées représentent un allègement de prélèvements d'environ 6,5 milliards d'euros qui profitent essentiellement aux ménages (4 milliards). Avec une élasticité des recettes fiscales des APU au PIB légèrement inférieur à l'unité (0,9), le taux de PO devrait baisser de 0,4 point de PIB en 2008. Les mesures liées au paquet fiscal représentent une diminution des PO de 6 milliards d'euros en 2008, dont 3 milliards liés aux allègements de charges et la défiscalisation des heures supplémentaires. Les autres grandes mesures sont celles concernant la réforme des droits de successions et donations (1,6 milliard) et celles relatives à l'ISF et au bouclier fiscal (1,2 milliard). Enfin, les mesures décidées dans le PLFSS 2008 visant à trouver de nouvelles sources de financement pour la Sécurité sociale représentent une hausse des prélèvements obligatoires de 3 milliards d'euros, les principales mesures concernant la mise en place d'un prélèvement à la source sur les contributions sociales et fiscales sur les dividendes pour 1,9 milliard d'euros et la création d'une taxe et d'une cotisation employeur

Tableau 4 : Mesures concernant les prélèvements obligatoires* en 2009

Ménages	- 2 010
PLF 2009	1 900
Taxes RSA sur les revenus du capital	1 500
Réduction avantages fiscaux biocarburants	400
LF 2008	- 2 910
Exonération d'heures supplémentaires IRPP (paquet fiscal)	- 730
Crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt (paquet fiscal)	- 900
Allègement droits de succession et de donation (paquet fiscal)	- 180
Imposition des dividendes au prélèvement forfaitaire libératoire	- 1 100
LFSS 2008	- 1 000
Prélèvement à la source de CSG sur les dividendes	- 1 000
Entreprises	- 5 030
PLF 2009	460
Taxe sur les opérateurs Internet et mobiles	460
Plan de relance (PLF rectificatif 2009)	- 6 300
Remboursement créances entreprises (crédit impôt recherche et impôt sur les sociétés)	- 5 600
Baisse des charges pour les nouvelles embauches dans les entreprises de moins de 10 salariés	- 700
LF 2008	- 890
Modification du crédit impôt recherche	- 600
Suppression de l'imposition forfaitaire annuelle	- 340
Imposition au taux normal des plus-values des sociétés à prépondérance immobilière	150
Taxe à l'essieu	- 100
PLFSS 2009	1 400
Hausse de la contribution des complémentaires santé	1 000
Cotisation patronale de 2 % sur l'épargne salariale	400
LFSS 2008	300
Prélèvement sur les indemnités de mise à la retraite d'office	300
Autres mesures	935
Mesures Grenelle de l'Environnement (PLF 2009)	200
Loi de modernisation de l'économie	- 100
TOTAL	- 6 105

* les PO sont affectés entre ménages et entreprises suivant le principe de la base fiscale, ce qui ne préjuge donc pas de la répartition de l'incidence fiscale des mesures entre les entreprises et les ménages.

Sources : MINEFE, calculs de l'auteur.

(1,8 milliard d'euros) et du contrecoup des mesures de prélèvements fiscaux et sociaux sur les dividendes décidées en 2008 (2,1 milliards) (tableau 4). En revanche, la création d'une taxe sur les revenus du patrimoine pour financer le RSA et la réduction des avantages fiscaux sur les biocarburants augmentent les PO des ménages de 1,9 milliard.

Pour les entreprises, les mesures fiscales entraîneraient une baisse de PO de 5 milliards d'euros en raison des mesures prises dans le cadre du plan de relance (6,3 milliards). En 2009, l'État remboursera aux entreprises de façon anticipée 5,6 milliards de créances au titre du crédit impôt-recherche et de l'impôt sur les sociétés. De plus, les entreprises de moins de 10 salariés auront une baisse de leurs charges pour toute nouvelle embauche réalisée en 2009, ce qui représente un manque à gagner pour les APU de 700 millions d'euros. Ces mesures contenues dans le plan de relance diminueront ponctuellement les PO des entreprises de 0,35 point de PIB en 2009. Hors plan de relance, les mesures fiscales pour 2009 augmenteront les PO de 1,3 milliard, en raison notamment des mesures prises dans le cadre du PLFSS 2009 pour redresser les comptes de l'assurance maladie : augmentation de la contribution des complémentaires santé pour 1 milliard d'euros et instauration d'une cotisation patronale de 2 % sur l'épargne salariale (400 millions). Afin de financer la suppression de la publicité sur les chaînes de télévision du service public, le gouvernement prévoit également de créer une taxe sur le chiffre d'affaires des opérateurs de téléphonie mobile et fournisseurs d'accès Internet qui rapporterait 460 millions. En revanche, les mesures prises dans le cadre de la Loi de finances 2008 vont réduire les PO des entreprises de 900 millions d'euros en 2009, dont 600 millions en raison de la modification du crédit impôt recherche et 340 millions avec la suppression progressive de l'impôt forfaitaire annuel. ■

de 2,5 % sur les stocks options pour 400 millions d'euros. Enfin, le dégrèvement de la taxe professionnelle représente pour les entreprises une baisse des PO de 2 milliards.

En 2009, les mesures fiscales devraient conduire à une baisse des prélèvements obligatoires de plus de 6 milliards d'euros (0,3 point de PIB) en raison des mesures prises dans le plan de relance, notamment les remboursements anticipés de crédits d'impôts aux entreprises (tableau 4). Hors plan de relance, les mesures fiscales auraient eu un effet neutre sur le déficit public. Avec un ralentissement marqué de certaines assiettes fiscales en phase de retournement de cycle, l'élasticité des recettes fiscales des APU au PIB passerait largement sous l'unité en 2009 (0,5)

et conduirait, par le jeu des stabilisateurs automatiques, à réduire le taux de PO de 0,3 point de PIB. Cette contraction en 2009 des assiettes sera particulièrement visible du côté des résultats des sociétés financières en lien direct avec la crise financière, mais aussi du côté des entreprises non financières qui devraient connaître une dégradation de leurs bénéfices en raison de la pression au désendettement qu'elles vont subir. C'est également le cas pour tous les impôts dont les assiettes dépendent de la valeur des actifs immobiliers et boursiers et du nombre de transactions. Au total, le taux de PO baisserait de 0,6 point de PIB en 2009.

Les ménages verraient leur fiscalité diminuer de 2 milliards d'euros en raison de la montée en charge du paquet fiscal

Abonnements

Tél/ 01 45 49 83 64 - Fax/ 01 45 49 83 34

Directeur de la publication :
Jean-Paul Fitoussi

ISSN N° 0751-66 14 ■ Commission paritaire n° 65424
Mise en pages : Claudine Houdin
Imprimerie Bialec, Nancy
Prix : 4,20 €